



// Dossier

Partenariats :

ensemble, on va plus loin !



actualité

ma ville... solidaire

4 // Pôle information jeunesse, pour avoir des projets plein la tête !

5 // Mieux manger, à la portée de toutes les bourses

ma ville... d'avenir et innovante

6 // Archives départementales : ça se précise !

ma ville... d'environnement

7 // Sylvain Cloarec : le chauffage urbain, « un outil au service des communes et des habitants »

ma ville... citoyenne

10-11 // Retour sur le Conseil municipal du 26 janvier



portrait

// Samira Benkhelil

Transmettre : l'œuvre d'une vie



en mouvement



dossier

// Partenariats : ensemble on va plus loin !



expression politique



plus loin

// Rachel Silvera

Économiste, chercheuse associée au CERLIS



culturelle

22 // Politique culturelle 2020-2026 : place aux jeunes

23 // Des "Jeunes programmeurs" à Mon Ciné



active

// La Croix bleue des Arméniens de France



en vues

// Patrimoine, l'histoire s'inscrit dans la ville



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



Quand sont réunies confiance, sécurité et proximité, les actions publiques sont toujours efficaces !



Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en pages
Emmanuelle Billon Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.03.21

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Un an contre la Covid-19 : proximité, solidarité et réactivité !

Vendredi 26 février, l'école Gabriel Péri de Saint-Martin-d'Hères a accueilli les premiers tests salivaires du département. Comment avez-vous accueilli cette première départementale ?

David Queiros : La première chose à considérer, c'est l'intérêt des enfants. Or, cette méthode de dépistage par test salivaire permet de répondre à l'enjeu de sécurité des élèves et de l'équipe pédagogique, sans les désagréments des tests classiques, qui peuvent être douloureux pour les plus jeunes. C'est donc avec enthousiasme que nous avons répondu immédiatement à la sollicitation de l'État pour aider à la mise en place du dispositif. Grâce à la mobilisation du rectorat, du Centre hospitalier universitaire Grenoble-Alpes, de l'équipe enseignante et des agents de la ville, cette opération a été une réussite, sur tous les plans. Les parents ont accepté à une très grande majorité que leurs enfants bénéficient des tests. De plus, comme nous avons pu le constater avec la rectrice, ces tests salivaires se font sans appréhension par les élèves, et même avec le sourire. Enfin, ils ont permis de mettre à jours deux cas parmi les élèves. Quand sont réunies confiance, sécurité et proximité, les actions publiques sont toujours efficaces !

L'attente pour être vacciné est très forte. Organiser un centre de vaccination à Saint-Martin-d'Hères serait-il une solution ?

David Queiros : La question à poser est plutôt celle-ci : à quelle échelle, sommes-nous le plus efficace ? Malheureusement, il nous faut faire le constat suivant : il n'y a pas assez de vaccins. En conséquence, des centres de vaccination ont été obligés de fermer, après seulement quelques jours de fonctionnement. Il nous faut donc être collectivement responsable. L'État a mis en place une stratégie qui vise à gérer pénurie et publics prioritaires. C'est pour cela qu'il n'y a qu'un centre de vaccination pour 100 000 habitants. Heureusement, ces centres

vont désormais recevoir l'appui des médecins libéraux. C'est là un pas important qui vient d'être franchi, et je sais que les médecins martinérois joueront pleinement leur rôle dans cette mobilisation.

Quand les vaccins seront disponibles en masse, et si l'État nous le demande, nous mettrons alors à disposition tous les moyens nécessaires pour favoriser cette vaccination accessible au plus grand nombre, comme le démontre notre engagement pour la réussite des tests salivaires dans les écoles. En attendant, les personnes prioritaires qui, à Saint-Martin-d'Hères, ne trouveraient pas de solution de vaccination, nous les invitons à prendre contact avec le CCAS.

Après un an de lutte contre la Covid-19, quels enseignements tirez-vous ?

David Queiros : Face à cette pandémie, nous devons concilier proximité et efficacité, à tous les niveaux.

L'État doit d'abord assurer à ses habitants l'accès à un système de santé public de proximité et de qualité. L'accès aux soins pour tous, c'est le premier rempart contre le virus. L'État peut être proche de ses habitants, s'il s'en donne les moyens.

Une commune agit naturellement au plus près de ses habitants. À Saint-Martin-d'Hères, notre engagement depuis le début de cette pandémie est continue. Durant le premier confinement, nous avons assuré une distribution de masques jetables à l'ensemble des habitants ou encore la mise en place d'une aide alimentaire, lorsque les associations de solidarité ne pouvaient plus être sur le terrain. En octobre, nous organisons la distribution de 10 000 masques en tissu aux élèves de 6 à 11 ans. Pendant les deux périodes de confinement, nous avons aussi mis en place une veille sociale téléphonique à destination de 250 personnes âgées fragiles ou encore une lettre de contact adressée à 1 000 familles martinéroises. Notre stratégie se veut pragmatique : répondre à la crise, par plus de solidarité. //

Pôle information jeunesse, pour avoir des projets plein la tête !

Le Pôle information jeunesse, alias Pij pour les initiés, est une structure municipale dédiée aux jeunes de 11 à 25 ans, collégiens, lycéens et étudiants. Ce lieu d'accueil prodigue des conseils et des aides financières ponctuelles aux jeunes désireux de se faire accompagner dans la concrétisation d'un projet défini. Zoom.



Photo du Forum Jobs d'été de mars 2019.

Le Pij, dont les bureaux sont situés avenue Benoît Frachon, est labellisé par le Crij Auvergne Rhône-Alpes*. Il accompagne les demandes des jeunes en mettant à leur disposition un espace d'information jeunesse sur des thématiques spécifiques : logement, santé, jobs d'été, initiatives solidaires et/ou citoyennes... L'une de ses missions consiste aussi à accueillir les jeunes afin de les aider à rédiger une lettre de motivation ou un CV. Le Pij chapeaute une palette de dispositifs comme les Chantiers jeunes ouverts aux 16-20 ans. Ces chantiers se déroulent

au sein des services municipaux sur une durée d'une semaine pendant les vacances scolaires. Ils sont réservés aux Martinérois scolarisés. Sur un autre volet, le Pij propose des formations comme le Bafa** qui peut être cofinancé à hauteur de 30 %. Chaque jeune candidat retenu bénéficie d'un suivi avec accompagnement en vue d'obtenir ce diplôme.

Accompagner des projets jeunes

Le dispositif Initiative-jeune s'adresse pour sa part aux jeunes de 15 à 25 ans. Il comporte une aide financière pour la réalisation d'un projet culturel, de loisirs, sportif

ou solidaire, en France ou à l'étranger. L'accompagnement comporte une aide à la recherche de financements, des conseils. Son acceptation, après étude du dossier, est soumise à l'approbation de la Commission jeunesse et votée en délibération du conseil municipal. Une fois le dossier accepté, une aide financière pouvant aller jusqu'à 300 € en chèques vacances est accordée au jeune en partenariat avec l'ANCV***. Une grande motivation est requise pour pouvoir prétendre à cette aide. Enfin, un dernier dispositif réservé aux initiatives locales permettra aux jeunes

de réaliser un projet ayant un impact sur le territoire martinérois. Cette initiative peut être soutenue financièrement, après acceptation de dossier, à hauteur de 1 000 € se décomposant comme suit : 50 % dédiés à l'achat de matériel et la moitié restante destinée à la communication et à la location de matériel.

Le Pij participe à des événements d'ampleur, comme l'Été en place ou encore les Coups de pouce-orientation qui se sont déroulés cette année, du 17 février au 3 mars, sur rendez-vous individuel. Si le Pij est actuellement fermé au public, il n'en poursuit pas moins ses missions sur rendez-vous ainsi qu'en ligne via son site ou son compte Instagram. De quoi poursuivre des projets professionnels ou de loisirs. // KS

*Centre régional information jeunesse : lieu ressource pour les 13-30 ans, leurs familles et les professionnels.

**Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

***Agence nationale des chèques vacances.

Plus d'infos : 30 avenue Benoît Frachon. Tél. 04 76 60 90 64.

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) : TOUS À VOS BASKETS !

Depuis le 22 février, et après plus de quatre mois d'interruption en raison de la pandémie, les activités physiques adaptées pour les seniors organisées par l'EMS ont recommencé. Une excellente nouvelle pour les adhérents qui peuvent à nouveau pratiquer yoga, Pilates, aquagym, gym douce et d'entretien ou encore marche active ! Cette reprise est possible uniquement pour les seniors considérés comme public prioritaire, c'est-à-dire « toute personne atteinte d'une pathologie chronique et/ou en situation d'ALD (affection de longue durée) ou en perte d'autonomie pour laquelle l'activité physique adaptée est recommandée », comme le définit le ministère chargé des Sports. Un certificat médical de « non contre-indication à la reprise des activités physiques et sportives » ainsi qu'une prescription médicale fournie par le médecin traitant sont obligatoires pour reprendre ces cours qui se déroulent à l'intérieur, dans le plus strict respect des gestes barrières.

Pour les adultes hors public prioritaire, inscrits à l'escalade, au badminton, au fitness ou encore à la gym d'entretien, la pratique d'un sport à l'intérieur n'est toujours pas autorisée. Toutefois, ils ont la possibilité de pratiquer de la marche active, du cardio entre 12 h 15 et 13 h 15. Ces activités, encadrées par les éducateurs sportifs, se déroulent aux stades Paul Langevin et Auguste Delaune. Quant aux adhérents à la zumba et au fitness, ils peuvent visionner les cours en live via un lien envoyé par les éducateurs sportifs. Et pour les amateurs de Pilates, douze séquences vidéos sont visibles en ligne sur saintmartindheres.fr /rubrique actualités. L'école municipale des sports adapte ses pratiques pour que chacun puisse encore profiter du bien-être insufflé par le sport. Alors, à vos baskets ! // GC



Mieux manger, à la portée de toutes les bourses

Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous, tout en créant du lien entre les habitants... le CCAS, via les maisons de quartier et en partenariat avec l'Équytable ou encore Épisol, porte différentes initiatives afin de répondre à cet enjeu. Focus.



QF entre 650 et 900 €. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre dans l'une des deux maisons de quartier et de s'inscrire en amont. Temps d'échanges et de rencontres autour d'une alimentation locale de qualité, ce rendez-vous avec l'Équytable s'accompagne de nombreuses animations (hors période de confinement), comme des dégustations avec les producteurs,

des ateliers parents-enfants de sensibilisation au mieux manger, des échanges de recettes... auxquels chacun peut participer s'il le souhaite.

Épisol, l'épicerie solidaire

Dans un autre secteur de Saint-Martin-d'Hères, la ville accueille, à proximité du gymnase Colette Besson, la "mobile" Épisol, qui donne rendez-vous aux habitants tous les jeudis de 15 h 30 à 17 h 30. Ce camion-épicerie propose fruits et légumes, pain, produits frais, secs et autres produits ménagers... à un prix modulé en fonction des revenus. En parallèle, la maison de quartier Louis Aragon organise de nombreuses animations en lien avec la "mobile" pour sensibiliser les Martinérois à différentes thématiques, comme dernièrement autour des gestes barrières et notamment au lavage des mains, avec le concours du service hygiène-santé de la ville. Les paniers de l'Équytable ou le camion épicerie invitent ainsi les habitants à une autre façon de faire leurs courses, alliant prix abordables, alimentation durable et temps d'échange intergénérationnel. Alors, venez "Y" goûter ! // GC

Chaque mercredi, de 16 h à 18 h (19 h hors couvre-feu), des habitants se rendent dans les maisons de quartier Gabriel Péri et Fernand Texier pour récupérer leur panier (préalablement commandé) de fruits et légumes locaux, bio ou issus de l'agriculture raisonnée, vendus par la coopérative d'intérêt collectif l'Équytable. Un dispositif soutenu par le CCAS qui propose à tous les Martinérois ayant un quotient familial inférieur à 900 €, une aide financière pour l'achat de ces paniers. Leur prix de vente est de 10,50 €, il sera de 4,50 € pour les personnes ayant un QF inférieur à 350 €, 6 € pour un QF allant de 351 à 650 €, et 7,50 € pour un

FRANÇOISE FOURNIER Responsable de la "mobile" Épisol



Épisol est une épicerie locale et solidaire. Nous avons un magasin à Grenoble, tous les jeudis de 15 h 30 à 17 h 30, la "mobile" s'installe à Saint-Martin-d'Hères, près du gymnase Colette Besson. Créée en 2015,

l'association rend accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité, vendue à des tarifs différenciés. Nous avons trois niveaux de prix dégressifs selon le quotient familial (QF). Nous nous fournissons auprès de grossistes, de producteurs locaux et nous récupérons des invendus des supermarchés ou du Min*. Des bénévoles s'occupent de la collecte. Ces modes d'approvisionnement nous permettent de proposer des denrées à un prix très bas, offrant la possibilité aux clients d'acheter en parallèle des produits bio/locaux plus onéreux. Pour accéder aux tarifs dégressifs il faut adhérer à l'association (5 € par an) et se munir de l'attestation de la Caf de QF.

Épisol est bien plus qu'une épicerie, car les adhérents peuvent s'impliquer dans la vie de l'association, participer aux collectes, à la vente, aux animations... C'est un lieu de rencontres ! La "mobile" fonctionne bien, nous vendons une quarantaine de paniers par semaine. Le public est intergénérationnel, même les collégiens passent acheter leur goûter après les cours ! // Propos recueillis par GC

*Marché d'intérêt national Grenoble-Alpes Métropole.

L'Adeline : de l'écoconstruction bois au cœur de l'écoquartier Daudet

Située au cœur de l'écoquartier Daudet, la résidence L'Adeline fait la part belle à l'écoconstruction avec une prédominance du bois, matériau chaleureux par excellence. Initié par le bailleur social Actis dès le 30 janvier 2020, ce petit ensemble architectural de 14 logements traversants va être livré d'ici le printemps. Entièrement conçus en bois, les différents éléments ont été fabriqués dans des ateliers situés à Varcès, puis assemblés sur site. Le cabinet d'architecture R2K s'est emparé du projet pour répondre

à des critères énergétiques, thermiques et environnementaux forts : conformité avec la réglementation thermique 2012 (RT2012) dont les performances ont été améliorées de 20 % ; label BEE + et E2C1, garantissant des économies d'énergie significatives. Que ce soit au niveau de l'orientation comme de la luminosité, les logements, tous équipés de terrasses, de balcons ou de rez-de-jardin, ont été pensés pour favoriser un maximum d'ensoleillement en toute saison. Une résidence atypique dans l'air du temps, qui initie de nouvelles opérations architecturales plus respectueuses de l'environnement. // LM

Archives départementales : ça se précise !

Après une préparation échelonnée durant cinq années, le transfert des documents depuis les anciens locaux, situés à Grenoble, vers le bâtiment flambant neuf a commencé en janvier. En juin, tout devrait être fin prêt pour recevoir de nouveau le public et les versements d'archives des communes momentanément interrompus.
Tour d'horizon.



« **C**e ne sont pas moins de trente-neuf kilomètres linéaires de documents de toutes sortes qui prendront place sur les rayonnages installés en 2020, dans le bâtiment neuf situé rue Georges Perec à Saint-Martin-d'Hères. La société Avizo, dont c'est le cœur de métier, et les archivistes sont actuellement à pied d'œuvre pour que tout soit prêt dans les délais impartis, soit pour une ouverture au public prévue début juin, si les conditions sanitaires le permettent. Deux camions effectuent des navettes entre les locaux, ce sont ainsi entre 300 et 400 mètres linéaires de documents qui transitent en moyenne journalièrement selon leur nature. Un inventaire très rigoureux a été établi en amont afin que l'on puisse les suivre, les localiser précisément et savoir en temps réel où ils se trouvent », explique Hélène Viallet la directrice des Archives départementales de l'Isère.

Un nouveau bâtiment technique et moderne

Ce bâtiment, dont la construction a été confiée aux cabinets d'architectes CR&ON et D3, a fait l'objet d'un concours remporté en juillet 2016. Le chantier a commencé en mai 2018, et le département de l'Isère en est le maître d'ouvrage. Pour

« Ce sont entre 300 et 400 m linéaires de documents qui transitent en moyenne journalièrement. »

une surface de 15 000 m², le montant des travaux s'élève à 24,5 M€. Les locaux ont été bâtis selon une interprétation regroupant trois territoires : le Département, le campus, ainsi que celui défini par les archivistes qui ont apporté ses caractéristiques esthétiques. Elles s'articulent autour de quatre grands blocs de stockage encastrant des césures

verticales conduisant la lumière naturelle sans ensoleillement direct. Revêtues d'une "peau" de béton ocre grisé, ces masses sont striées horizontalement. Elles évoquent les deux dimensions qui ont présidé à l'imaginaire du projet : les strates calcaires des massifs montagneux environnants et les empilements de papiers conservés sur le site. Cet édifice reprend les codes du territoire sur lequel il est bâti : paysage vert, césures de verre et de lumière, rez-de-chaussée ouvert en transparence. L'archivage nécessitant aussi des impératifs de médiation culturelle et de préservation des documents, le lieu regroupe donc ces deux entités autour d'une rue intérieure, définissant les espaces d'accueil du public et l'accès aux salles de consultation et de conférences. Il est distribué comme suit : un rez-de-chaussée dédié au public, le premier étage accueillant

l'administration et des magasins de stockage répartis du 2^e au 6^e étage. Et Hélène Viallet de conclure, « c'est un très bel ouvrage, moderne et épuré, qui bénéficie d'un éclairage optimal. Nous avons tous hâte d'intégrer ces nouveaux locaux à l'occasion du déménagement du personnel qui interviendra en dernier lieu ». // KS

MODIFICATION DES PROCÉDURES DE MISE EN FOURRIÈRE

Depuis le 1^{er} mars, les procédures de mise en fourrière ont été modifiées. Dorénavant, les véhicules mis en fourrière et non récupérés seront, en fonction de leur valeur marchande :
- soit détruits 10 jours après leur enlèvement
- soit vendus aux domaines 15 jours après leur enlèvement.

Résidence autonomie Pierre Semard : la réhabilitation est lancée

Le programme de réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard a commencé. Ce projet d'envergure de 5,4 millions d'euros d'investissement, dont 2,4 millions financés par l'État, le Département et la Carsat*, devrait s'achever début 2023. Les 72 logements de la résidence seront renovés et mis aux normes, tout comme les lieux de vie en commun. Mise en accessibilité, amélioration des performances thermiques et énergétiques, remise à niveau du bâti et des installations techniques, ces travaux

se découpent en deux phases, sur site occupé. Après la préparation du chantier et les travaux dans les vides sanitaires, la réhabilitation de l'aile sud démarrera. Celle-ci s'étalera sur dix mois. L'échafaudage qui définit le périmètre du chantier interdit au public sera installé prochainement, tandis que les résidents seront transférés dans l'aile nord mi-mars. La résidence est située dans un secteur en plein renouvellement urbain, à proximité des transports en commun, du futur Pôle de vie Neyrpic, du centre médical Rocheplane ou encore de la médiathèque Paul Langevin. // GC

*Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

Sylvain Cloarec

Le chauffage urbain, « un outil au service des communes et des habitants »

Premier réseau de chauffage urbain régional, second après celui de Paris, la Compagnie de chauffage métropolitain fête ses 60 ans. Ce réseau opère pour les collectivités dont celle de Saint-Martin-d'Hères. Entretien avec Sylvain Cloarec, son directeur développement et service clients.



180 km
de canalisations
dont 10 km
à Saint-Martin-d'Hères ;
100 000 équivalents-
logements dont
6 000 à Saint-Martin-
d'Hères (hors campus).

Comment fonctionne le réseau de chauffage urbain ?

Nous disposons de six centrales réparties sur le territoire métropolitain, cinq fonctionnant en continu et une d'appoint en cas de pics. Le réseau de distribution achemine l'eau chauffée par les centrales aux bâtiments collectifs, et sert aussi pour l'eau chaude sanitaire. Un échangeur de chaleur est situé au pied des structures raccordées permettant cela, soit 1 200 postes de livraison dans l'agglomération.

Quels avantages pour les habitants et les communes de privilégier ce type de chauffage ?

Notre particularité réside dans notre mix énergétique composé à près de 80 %

d'énergies renouvelables (ENR). Avec les ENR, nous dépendons moins des fluctuations des énergies fossiles ce qui permet de réduire les factures finales de nos abonnés. Par exemple, pour un T3 de 70 m² à la performance énergétique moyenne, la facture est de 650/700 € par an. Avec du chauffage urbain elle descend à moins de 500 € par an. D'autant plus que côté environnemental, cela représente 1,5 tonne de CO₂ par logement de moins !

Comment le réseau de chauffage urbain s'est-il déployé à Saint-Martin-d'Hères ?

Saint-Martin-d'Hères est une concession récente, datant du début des années 2000. Aujourd'hui, nous sommes à

4 000 logements raccordés et 2 000 équivalents-logements et ce, hors campus universitaire, dont nous allons prochainement raccorder les bâtiments. Depuis 2010, notre réseau alimente une partie de la Zac Centre, la clinique Belledonne, Rocheplane, le lycée Pablo Neruda, le collège Henri Wallon, l'écoquartier Daudet (en cours de raccordement) et nous venons tout juste de finaliser la distribution pour les Archives départementales. À terme, nous desservirons les halles Neyrpic. Le chauffage urbain s'avère un outil d'aménagement au service des collectivités, avec comme ambition d'aller vers 87 % d'ENR d'ici 2033 et 100 % vers 2050. // Propos recueillis par LM

Place Paul Éluard, un nouveau visage, en deux temps

Actuellement très minérale, elle se situe au carrefour de l'avenue éponyme et de l'avenue Marcel Cachin dans le quartier Teyssère. Elle subira un vrai lifting et une végétalisation poussée. Avec sa requalification, l'ancien et le nouveau cohabiteront harmonieusement puisque les trois vénérables platanes, seront conservés. Pour sa partie est, ce n'est pas moins de 37 nouveaux arbres de plusieurs hauteurs et 20 variétés différentes qui seront plantés, afin de délimiter des

zones distinctes. Les travaux de réfection démarreront début mars, pour une livraison prévue, hors plantations, en juin 2021. À cet effet, la ville va repartir de zéro, avec une configuration revue de fond en comble afin de délimiter clairement les parkings, dont deux seront réservés aux personnes à mobilité réduite. Un sens de circulation sera mis en place avec un îlot central végétalisé. Par ailleurs, longeant l'avenue Marcel Cachin, une promenade en béton désactivé bordée d'arbres viendra

faciliter la circulation des fauteuils roulants et des poussettes. Un petit salon urbain de trois places sera installé pour permettre aux passants de se reposer un moment avant de se rendre au marché tout proche. La ville, après concertation avec les riverains, prend le parti d'offrir à la population des espaces publics adaptés où il fait bon flâner. Le nouvel aménagement sera pourvu d'éclairages LED économes en énergie et de sols perméables, ou stabilisés à minima pour les circulations afin de maîtriser

les points de chaleur au cœur de la ville. Dans un deuxième temps, le prolongement de la place concernant le marché, l'église, et l'école fera lui aussi l'objet d'une requalification. Avec des cheminements accessibles pour tous, un parking bien balisé et éclairé, et une végétalisation profuse, c'est une place pimpante qui sera bientôt à la disposition non seulement des riverains, mais aussi des simples passants. // KS

Conseil municipal

Du PLUI à la poursuite des rénovations scolaires

Avec une trentaine de délibérations pour un peu moins de trois heures de débats, le Conseil municipal du 26 janvier s'est déroulé à quorum réduit au vu du contexte. De nombreux sujets ont été évoqués, dont les travaux sur les groupes scolaires et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

En préambule, le Conseil municipal a procédé à l'installation d'un nouvel élu de l'opposition LR, David Saura, Martinérois de 32 ans, remplaçant Mohamed Gafsi.

Du nouveau pour les écoles

Réhabilité dès l'été 2018, le groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier poursuit sa cure de jouvence. S'inscrivant dans la continuité du



L'école élémentaire Paul Langevin sera entièrement reconstruite. Le début du chantier est prévu en juillet 2023.

schéma directeur des établissements scolaires, un restaurant scolaire de 350 m² sera créé au sein de la cour élémentaire pour accroître la capacité d'accueil de cet espace, tout en créant de nouveaux lieux dédiés au périscolaire. Les travaux sont prévus pour l'année scolaire 2022-2023. Quant à l'école élémentaire Paul Langevin, vieillissante et peu adaptée aux usages actuels, elle sera entièrement démolie pour être reconstruite aux dernières normes. La structure gagnera en taille, passant de 1 594 m² actuellement à 1 800 m², afin d'anticiper l'augmentation du nombre d'élèves d'ici 2023. Les études opérationnelles sont prévues cette année, avec un début de chantier envisagé en juillet 2023, pour une durée de deux ans.

Délibérations n°11 et 12 adoptées à l'unanimité.

PLUI : une question de pleine terre

Entrée en application le 28 janvier 2020 après plusieurs mois d'élaboration avec les collectivités, le Plan local d'urbanisme intercommunal métropolitain a subi quelques adaptations minimales depuis sa mise en œuvre. La première en date du 28 mai 2020, la deuxième engagée en juillet dernier. Une procédure normale au regard de la complexité des éléments et de la diversité des territoires sur lequel le PLUI s'applique, nécessitant des ajustements. Outre les différentes corrections techniques apportées, la commune

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 23 mars à 18 h en salle du Conseil municipal. Compte tenu de la crise sanitaire, il se tiendra à huis clos et sera retransmis sur le Facebook de la ville.

MÉTROPOLE

Engagements de la Métropole en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les discriminations sont des préoccupations constantes pour la Métropole et ses communes adhérentes. Un plan d'action pluriannuel sera finalisé durant l'année 2021. Explications. Les conséquences de la crise

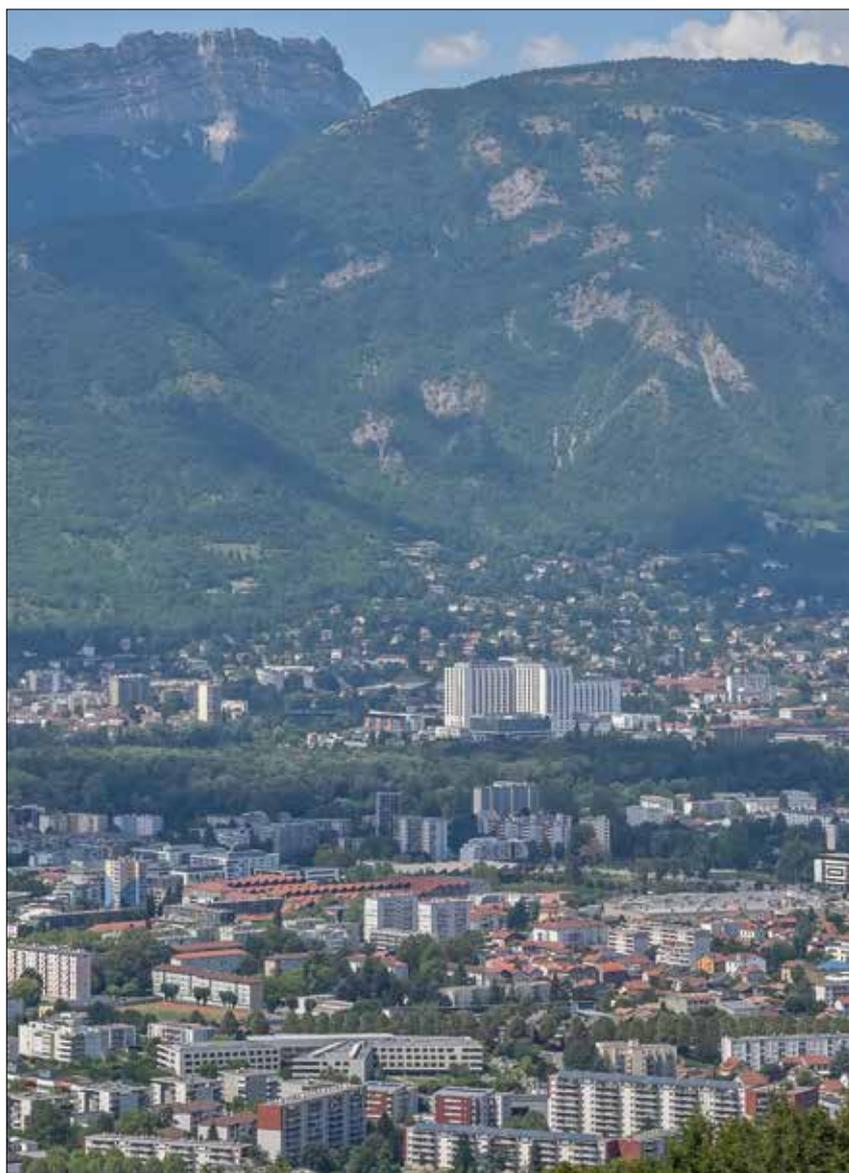
sanitaire et économique de 2020 touchent les femmes de façon spécifique, notamment en raison de leur surreprésentation parmi les personnes précaires et à la tête de familles monoparentales. Depuis de nombreuses années, la Métropole porte des actions variées pour promouvoir

l'égalité et lutter contre les discriminations. Elle est notamment signataire, depuis 2007, de la Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale. Celle-ci s'ordonne autour de six principes fondamentaux :

- l'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental ;
- les discriminations doivent être prises en compte pour traiter de l'égalité ;
- la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision ;
- l'élimination des stéréotypes sexuels ;

- l'intégration de la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités et des régions.

Dès 2009, la Métropole a mis en place un centre ressource au service des acteurs et actrices du territoire : la Maison pour l'égalité femmes-hommes. De plus, avec la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, la Métropole doit élaborer un plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et mettre en place un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de



a émis un avis favorable sur le projet de modification simplifié n°1, mais en suggérant plusieurs propositions dans une logique de coconstruction du PLUI. D'une part, une demande de révision de la règle sur les pentes de toiture ainsi qu'une modification de la règle de calcul des obligations en matière de mixité sociale pour ne pas favoriser les résidences étudiantes aux dépens de logements plus mixtes. D'autre part, la ville souhaite une modification du mode de calcul du coefficient d'espaces verts, qui, tel qu'il est conçu, conduit à la réduction des espaces de pleine terre, ce qui est contraire à l'engagement de Saint-Martin-d'Hères en matière d'adaptation au changement climatique. Enfin, la commune demande une évolution du Plan des formes urbaines sur le secteur Belledonne, afin d'offrir plus de souplesse sur les projets d'aménagements à venir. // LM

Délibération n°7 adoptée à la majorité, 5 abstentions.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

 Ensemble sportif Inebria

Les travaux de mise en accessibilité des vestiaires, des sanitaires et des entrées de l'ensemble sportif Inebria sont terminés.

Ad'Ap 

harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes. Le nouveau plan d'action métropolitain sera finalisé au cours de l'année 2021, tout comme la mise en place d'une cellule de signalement.

Soutien à l'agriculture et à la création de jardins et ruchers partagés

Une délibération a été présentée concernant le renouvellement, jusqu'en 2025, des dispositifs de soutien à des appels à projets autour de l'agriculture locale et de la création de jardins et ruchers partagés. Avec plus de 8 000 hectares d'espaces agricoles,



© Shutterstock

225 exploitations, l'agglomération grenobloise bénéficie d'un patrimoine agricole exceptionnel, constitutif de son identité, de son cadre de vie et de son attractivité. Face aux

enjeux liés à la qualité de l'alimentation, à la lutte contre le réchauffement climatique, à la protection de la biodiversité, la Métropole propose de soutenir les actions permettant aux habitants de retisser un lien direct à la terre, de favoriser l'échange via l'alimentation et de s'impliquer directement dans la production, ou auprès de producteurs locaux. Pour ce faire, la Métropole apporte, depuis plusieurs années, un soutien financier aux projets agricoles : aides financières à l'installation, accompagnement au développement des circuits courts ou encore à

la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement. Ce dispositif bénéficie à une douzaine d'exploitations par an pour un montant global moyen de subventions de 50 000 € par an.

En parallèle, le dispositif d'accompagnement à la création de jardins ou ruchers partagés est lui aussi reconduit jusqu'en 2025. Celui-ci permet de soutenir les initiatives de création et d'animation de jardins ou ruchers collectifs (jardins partagés, jardins éducatifs, ruchers associatifs...). // GC

Toutes les délibérations en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr

Samira Benkhelil

Transmettre : l'œuvre d'une vie

La Martinéroise Samira Benkhelil, alias "Bayta" a deux vies : celle qu'elle gagne au quotidien comme aide-soignante au service réanimation du Chuga* et celle, « selon son cœur » qu'elle exerce dès qu'elle peut, avec art et bénévolement sur le territoire en tant que conteuse, par le biais de l'association Du vent dans les voiles, qu'elle a créée fin 2019.



A la question de quel(le)s voiles parle-t-on ? Elle répond malicieusement que « c'est selon l'interprétation de chacun, cela veut dire que quand le vent est là, c'est le moment de choisir son destin... » Dans ses yeux rieurs, il y a tout le soleil et la générosité de son pays d'origine, l'Algérie. Franco-algérienne, elle a un pied de chaque côté de la Méditerranée : « Je ne saurais choisir aucun de ces deux pays et je les embrasse tous les deux d'égale manière. » Sa passion pour les histoires et les contes a débuté un jour de 2008, « alors que je participais à un atelier organisé par le Centre des arts du récit à la maison de quartier Fernand Texier. J'ai commencé à écrire une histoire de vie, celle qu'avait ma mère là-bas, en Algérie. Dans notre groupe, chaque femme s'est mise à raconter sa propre histoire, le temps coulait comme de l'eau, c'était "comme si on avait enlevé les piles de la pendule" dira même joliment une des femmes du groupe. Puis les choses se sont accélérées, j'ai enchaîné les interventions. Je me suis formée et perfectionnée auprès de Gigi Bigot, une pointure ! D'abord timidement, puis avec d'autres femmes du quartier Champberton, on aimait raconter des histoires et sortir des sentiers battus, pour ne plus être en demande et ainsi offrir aux autres un savoir. » Puis il y a eu cet autre projet à la maternelle Henri Barbusse, avec le Centre des arts du récit. Les mamans racontaient des histoires et chantaient des comptines. Les enfants voyaient leur mère s'épanouir en sortant de leur rôle de femme au foyer. Elles acquéraient ainsi à leurs yeux, un tout autre statut lors du petit spectacle joué en fin d'année. En 2018, elle s'est lancée en solo, comme intervenante à l'école Henri Barbusse puis avec le CCAS de la ville. « Ce projet-là parlait du rapport à l'exil et à la culture, il s'agissait de travailler pour faire "prendre la greffe", de montrer d'où l'on vient en acceptant les règles de son nouveau pays. Lors des ateliers sociolinguistiques, où j'interviens régulièrement en temps ordinaire, le maître-mot est la création de liens et de ponts, pour remettre en route la transmission orale du pays d'origine des participants et générer une dynamique de

groupe fructueuse » argumente-t-elle. Ce travail permet de faire fonctionner l'imaginaire, de se souvenir tout en se perfectionnant dans la langue française en s'amusant. « J'ai été au contact de gens de nationalités différentes, des Chiliens, des Syriens, et biens d'autres venant de pays éloignés. » Dans ce travail de partage, chacun arrive avec sa propre couleur, sa sensibilité et son vécu, et tout ce petit monde s'approprie avec indulgence et humilité. Cette interculturalité observe une seule règle : « ici on ne parle ni de politique ni de religion. Chaque être est juste là pour jouer, ouvrir des fenêtres sur autre chose que le quotidien, aller à la rencontre de son destin avec courage et détermination dans le respect de l'autre si différent. » Car, inmanquablement, elle ne peut s'empêcher

“ Ce qui est beau avec les rêves, c'est qu'on peut en changer ! ”

d'émailler son récit de métaphores fleuries et de personnages tous plus merveilleux les uns que les autres. Elle a la façon des gens du Sud, le contact facile, la joie communicative, celle qui glisse, au détour de la conversation, qu'elle a volontiers « la maternité large ». Entendez par là, que tous les enfants qu'elle rencontre sont un peu comme les siens. De cet engouement pour la langue française, encouragé par Madame Fayolle, son institutrice emblématique, elle a conservé cette maxime optimiste : « Tu vas y arriver, il n'y a pas de raison », et d'ajouter avec emphase, « cette femme m'a donné du courage lorsque j'en ai manqué, elle m'a aussi enseigné la détermination et le respect des mots. J'ai une grande admiration pour des auteurs tels que René Char, Arthur Rimbaud ou encore Albert Camus. » Mais surtout conclut-elle, « ce qui est beau avec les rêves, c'est qu'on peut en changer ! Mes projets autour de la tradition orale sont comme des enfants : ils grandissent et nous font grandir en retour. Malgré la période étriquée que nous traversons actuellement, les enfants que je croise font toujours naître quelque chose de joli, la contrainte les inspire... » Souhaitons que, bientôt, Samira - Bayta la conteuse - puisse reprendre ses activités librement et « doucement », comme elle aime tant à le répéter ! // KS

*Centre hospitalier universitaire Grenoble-Alpes.



Des flocons en pagaille !

Les chutes de neige ont été abondantes vendredi 12 février. La ville s'est ainsi recouverte d'un beau manteau blanc, tandis que les agents municipaux se sont attelés au déneigement afin que passants et véhicules puissent circuler sereinement... et apprécier pleinement Saint-Martin-d'Hères sous la neige !





Des vacances créatives

Les vacances d'hiver dans les accueils de loisirs martinérois ont été encore une fois bien animées. Avec l'aide et le talent des animateurs, les plus jeunes se sont transformés en vrais petits artistes. Sculpteurs, peintres ou danseurs, la créativité était sans nul doute au rendez-vous. D'autres sont partis à la conquête de l'espace afin de percer les mystères du système solaire, des planètes et des étoiles, ou encore à la découverte des pôles Nord et Sud, de leurs contes et légendes... Les accueils de loisirs Romain Rolland, Henri Barbusse et Paul Langevin ont fait le plein de rires et de découvertes tout au long des vacances.

La montagne, ça vous gagne !

Ski de fond, initiation au tir à l'arc, biathlon, les enfants âgés de 8 à 14 ans ont pu prendre un grand bol d'air au plateau de l'Arselle, lors des vacances de février. Ce stage sportif organisé par l'EMS - en remplacement du stage "glisse" qui n'a pu avoir lieu en raison de la fermeture des remontées mécaniques - a fait de nombreux adeptes. Les plus jeunes (6-8 ans) ont pu s'essayer au ski de fond, aux raquettes et au tir à l'arc au Col de Porte et à Gresse-en-Vercors. Encadrés par les éducateurs sportifs de la ville, tous se sont adonnés avec joie au plaisir du sport en montagne. De quoi faire le plein d'énergie avant la reprise de l'école !



Et si j'arrêtais de fumer !

Dans le cadre du Mois sans tabac, le service hygiène-santé a invité les habitants qui souhaitent arrêter de fumer à deux rendez-vous pour les accompagner dans l'étape difficile qu'est le sevrage tabagique. Les vendredis 15 et 22 janvier, des professionnels de la santé se sont mobilisés et ont proposé des entretiens individuels afin d'effectuer un bilan sur la consommation de tabac, mesurer les capacités respiratoires ou encore faire découvrir des outils adaptés pour débiter le sevrage. Quels que soient son profil et sa dépendance physique, chaque fumeur a pu être conseillé par les infirmières de la direction hygiène et santé et par une sage-femme tabacologue de la clinique Belledonne.



L'espace Vallès accueille à nouveau du public

Depuis le 12 février, suite aux dernières mesures gouvernementales, l'Espace Vallès a pu rouvrir ses portes. Le maire, David Queiros, est venu inaugurer cette ouverture attendue de longue date. Le public peut enfin découvrir l'exposition 30 ans < 30 artistes, visible jusqu'au 24 avril, qui célèbre les 30 ans de la galerie d'art contemporain municipale en accueillant les œuvres d'artistes ayant déjà exposé dans ses murs entre 1990 et 2019. Pour redécouvrir le plaisir de franchir les portes d'un lieu culturel, rendez-vous à l'Espace Vallès, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. En raison des mesures sanitaires en vigueur, la jauge est limitée à 10 personnes en simultané (port du masque obligatoire et gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée de la galerie).



Végétalisation de la rue Georges Perec

L'aménagement de la rue Georges Perec intervient dans le cadre de la requalification de la ZE des Glairons et de son ouverture sur le campus.

Cette voie s'étend sur 230 m, dont 100 m aménagés pour les piétons et les cycles jusqu'au domaine universitaire. Elle relie l'avenue des Glairons au tout nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Isère.

Si les abords, trottoirs et parkings perméables ont été achevés en octobre dernier, la végétalisation, quant à elle, interviendra ce printemps.

Avec un traitement végétal d'agrément, elle comportera des arbres élancés et des plantes étagées de différentes variétés, résistantes à la sécheresse. En touches finales, elles viendront ponctuer la rue de verdure et de fraîcheur, tout en se mariant harmonieusement avec le bâti paysager et écologique des Archives départementales.

Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière

En janvier, la police municipale martinéroise, en partenariat avec le Sdis38* et Grenoble Alpes-Métropole, est intervenue au collège Henri Wallon afin de sensibiliser les adolescents aux règles générales de la sécurité routière. Ils ont pu aborder ensemble la façon dont les engins de déplacement personnels motorisés (EDPM : gyropodes, hoverboards, et autres trottinettes) doivent être utilisés, et les quelques règles élémentaires à connaître. Les jeunes sont friands de ces nouveaux modes de déplacements et ne mesurent pas toujours les dangers qu'ils comportent. Leur usage est soumis aux règles du Code de la route : port d'un casque, système d'éclairage fonctionnel...

*Service départemental d'incendie et de secours.



Partenariats : ensemble



Fédérer des acteurs autour d'un projet, d'une vision commune, c'est l'essence même de la création d'une ville, vivante, dynamique qui s'intègre dans un tissu plus vaste. Car la commune bouge, se transforme, s'agrandit... Pour ce faire, elle tisse de nombreux partenariats.

Maury Bottero
Chargée
de projets à l'Alec



“ L'Alec est une Société publique locale (SPL) à actionnariat 100 % public (communes, Métropole et Département). L'entrée dans la SPL permet l'accès à différents services dans le périmètre sur

lequel nous nous positionnons en conseil environnemental et énergie. L'Alec accompagne Saint-Martin-d'Hères dans ses projets Énergie, ainsi que dans le cadre de son engagement dans le Plan climat métropolitain. Cet accompagnement est à la carte, en fonction des besoins identifiés. Par exemple, nous avons accompagné la ville dans son projet de végétalisation de cours d'écoles, et comme ce besoin concernait plusieurs collectivités, nous avons créé un groupe de travail afin qu'elles puissent échanger sur cette problématique. L'Alec a un rôle de conseil technique et méthodologique, et aide à la recherche de financements. Notre agence réalise un accompagnement de premier niveau dans les phases d'orientation des projets et d'aide à l'écriture des cahiers des charges. Elle a un devoir de neutralité vis-à-vis des partenaires publics qu'elle conseille ; son accompagnement se fait en toute indépendance. En aucun cas elle n'oriente le choix des partenaires vers une entreprise, mais peut fournir des listes de professionnels le cas échéant. //

Propos recueillis par KS

Des politiques durables...

La ville s'investit depuis plusieurs années dans une politique environnementale durable, aux côtés de différents partenaires que sont, les associations environnementales et l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec). L'objectif majeur : lutter contre le changement climatique au moyen de tout un panel d'outils concrets.



En 2021, la ville fait un pas de plus vers la transition énergétique, notamment dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national aux côtés d'autres communes de l'agglomération (Claix, Meylan, Noyarey, Grenoble...) et de différents organismes spécialisés, dont l'Alec. Intitulé "Sequoia", ce dispositif est dédié à la rénovation des bâtiments publics. La ville est déjà en ordre de marche, comme en témoigne son schéma directeur des chaufferies, qui prévoit, dès 2021, le remplacement de la totalité des systèmes de chauffage au fioul par l'énergie renouvelable bois-granulés.

Et des partenaires de proximité

La commune accueille sur son territoire l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) avec qui elle collabore régulièrement. Depuis sa création en 1998, cette agence s'engage auprès des communes de la Métropole. Elle les aide et les conseille afin de mieux maîtriser leur consommation énergétique, tant au niveau de la performance des constructions neuves que lors de réhabilitations d'envergure (par exemple le plan Mur|Mur2 pour les copropriétés) qu'en matière d'optimisation des éclairages publics ou des flottes de véhicules municipaux. L'agence est également compétente pour venir en appui à la réalisation de projets urbains. Elle apporte son savoir-faire lors du suivi de grands projets annuels, à l'instar de celui qui a défini l'engagement de la ville dans le cadre du Plan climat métropolitain. Ce plan se déploie sur plusieurs volets : l'éducation à l'environnement et à la préservation de la nature ; les aménagements réalisés sur le territoire ; l'exemplarité dans les acquisitions de fournitures et de services ; la baisse de consommation d'énergie encadrée et optimisée. Il comporte des actions de sensibilisation en direction des habitants pour les accompagner dans la transition énergétique, les conseiller en matière d'alimentation respectueuse de l'environnement (circuits courts, bio). C'est en ce sens, qu'entre mai et juin prochain, Saint-Martin-d'Hères signera une charte pour acter la valorisation et la structuration de son engagement politique de lutte contre le changement climatique, auprès de la Métro et aux côtés de l'Alec. La Maison de l'abeille martinéroise ou encore la Ligue de protection des oiseaux (LPO) sont d'autres partenaires privilégiés de la ville. Par leur expertise, ces acteurs concourent à faire de Saint-Martin-d'Hères une ville plus durable. Inaugurée en juillet, la miellerie, installée place de la Liberté, est gérée par la Maison de l'abeille martinéroise, tandis que la LPO est intervenue afin d'installer des nichoirs dans la commune. // KS

*Soutien aux élus qualitatif organisé intelligent et ambitieux.

Ensemble, on va plus loin !

Toujours en mouvement, présente pour les habitants qui la composent, qui y travaillent, qui y étudient, la ville ne cesse de se transformer. Son énergie, elle la puise dans sa population et à travers des partenariats qu'elle tisse au long court. Des acteurs institutionnels, économiques en passant par ceux du

monde de la santé jusqu'au tissu associatif, la commune s'appuie sur de multiples expertises afin de créer la ville de demain. Une démarche de coconstruction avec ces acteurs tantôt locaux, tantôt départementaux, régionaux, voire nationaux qui fait d'elle une commune résolument inscrite dans son territoire. Les projets émergent, la ville se renouvelle, tant au niveau culturel

qu'en direction des jeunes, avec la création d'événements, des actions pédagogiques, etc. Elle s'implique auprès de sa population, les acteurs sociaux faisant remonter les informations aux services de proximité. C'est ce qui fait l'essence même de la ville avec le soutien de ses partenaires. // LM

Anticiper, préparer l'avenir

Coconstruire la ville du futur en orientant son aménagement, développer son rayonnement... chaque commune, à son échelle, tisse des partenariats avec les acteurs économiques. Saint-Martin-d'Hères ne fait pas exception.

« **S**eul on va plus vite, ensemble on va plus loin. » Ce proverbe africain, Saint-Martin-d'Hères l'a compris. S'inscrivant dans la continuité du Plan local de santé signé en janvier 2021 avec de nombreux partenaires et pour structurer le pôle médical, la commune s'est rapprochée de la clinique Belledonne pour penser ensemble ses futures extensions. Idem pour le Centre médical Rocheplane, où

des actions culturelles sont réalisées ponctuellement auprès des patients, en lien avec les services de la ville. La commune a su s'entourer de partenaires pour se développer, aménager ses nombreux tènements fonciers. Bien plus que de simples partenariats, c'est une relation de confiance, "gagnant-gagnant", qui amène de nouvelles perspectives et idées. L'écoquartier Daudet illustre bien cet état d'esprit. La ville a conçu le projet avec différents bailleurs sociaux, dont Pluralis et Actis. Au fil des échanges, Pluralis a émis l'idée d'avoir de l'habitat participatif, amenant ainsi l'association Les Habiles à travailler sur cet écoquartier. Actis, spécialisé dans la construction de bâtiments sociaux en bois, donne une dominante chaleureuse sur ce projet en valorisant le bois de la filière locale. Avec la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH), la

commune s'investit pour développer l'habitat intergénérationnel, et avec d'autres bailleurs sur des logements spécifiques, comme c'est le cas à Renaudie avec le Crous et l'Afev* pour un projet de logements étudiants. Une logique de partenariats qui s'élabore en cascade, à travers le dialogue en amont d'une réalisation. D'autres partenaires se joignent pour construire une ville en accord avec ses valeurs. Des rapprochements se font avec les entreprises installées sur le territoire, comme la Scop** Alma qui dispose d'un tènement foncier à Saint-Martin-d'Hères. Cette société souhaite créer une dynamique autour de l'économie sociale et solidaire en invitant d'autres sociétés à se joindre à elle. Quant à l'agriculture urbaine, la commune a



L'écoquartier Daudet entre dans sa phase finale.

féderé un tissu local pour développer cette pratique, dont une structure produisant des champignons qui devrait s'installer prochainement. Autant d'initiatives pour préparer l'avenir et avancer avec les différents acteurs économiques de la ville. // LM

*Association de la fondation étudiante pour la ville.
**Société coopérative de production.

Bernard Michon

Président de l'association l'Espace Belledonne



Fédérant six intercommunalités et les collectivités de Belledonne, dont Saint-Martin-d'Hères, l'Espace Belledonne s'investit pour préserver ce massif montagneux. Notre association regroupe 150 collectivités d'Isère et de Savoie ainsi que six intercommunalités du territoire de Belledonne, avec comme projet d'être au service d'un développement économique et territorial respectueux des patrimoines et des ressources. En ce sens, nous soutenons activement l'identité montagnarde en lien avec les activités économiques et touristiques. Nos programmes concernent le pastoralisme, l'agriculture, le tourisme, la préservation de l'environnement, la biodiversité. Nous sommes à l'origine de la course de trail, l'Échappée Belle, des améliorations sur le parcours de randonnée GR738... Nous collaborons avec la ville autour de la porte sud de Belledonne, la colline du Murier où nous venons, chaque printemps, présenter nos actions à l'occasion de la Foire verte. Ce partenariat est à la fois symbolique et important pour notre association. Saint-Martin-d'Hères a toujours été bienveillante à notre égard. Il y a une importante biodiversité dans la commune et des projets d'agriculture urbaine. À ce titre, l'Espace Belledonne se veut une interface avec les collectivités qui peuvent trouver les ressources dont elles ont besoin pour se développer harmonieusement, tout en respectant cet écrin naturel. // Propos recueillis par LM



Les partenariats, clés de voûte de l'accompagnement des habitants

Impulser une politique solidaire et émancipatrice adaptée aux besoins des habitants nécessite une collaboration transversale avec différents acteurs, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.



De nombreux partenaires collaborent à la Quinzaine du numérique organisée chaque année hors période Covid.

Photo d'archives 2019.

Aider au mieux vieillir, soutenir les habitants en situation de précarité, accompagner la parentalité, lutter contre les inégalités d'accès aux soins... ces missions, portées par le CCAS, ne peuvent se déployer sans l'appui de nombreux partenaires. L'ARS (Agence régionale de santé), le Département ou la Caf (Caisse d'allocations familiales) sont des acteurs majeurs de l'action publique en apportant une aide financière conséquente (37 % du budget du CCAS). L'accompagnement proposé aux seniors martinérois résulte

de collaborations plurielles. Sorties, animations, activités sportives... en lien avec le service de développement de la vie sociale, des associations comme l'UNRPA¹ ou l'Aclass² contribuent à rompre l'isolement, à créer du lien et des rencontres tout en participant à des actions communes avec la ville. Elles sont aussi forces de propositions et relais des problématiques rencontrées par les aînés, à l'image du Conseil local des retraités. Autre partenaire dans le secteur du bien vieillir, le syndicat des Ehpad (Établissements d'hébergement

pour personnes âgées dépendantes). Créé dans les années 1970 avec d'autres communes de l'agglomération afin d'impulser à l'époque des constructions d'Ehpad, il propose des axes d'actions autour des problématiques gériatologiques. Dans un autre domaine, le CCAS s'appuie aussi sur des associations telles que le Secours populaire français ou les Restos du cœur qui font remonter les difficultés financières que peuvent rencontrer certains habitants, d'autant plus en ces temps de crise sanitaire. Les maisons de quartier s'associent avec de nombreux partenaires autour de thématiques variées, comme l'usage du numérique, l'entraide scolaire, l'accès à une alimentation de qualité pour tous, avec l'intervention, par exemple, de la mobile Épisol ou de l'Équytable (cf article p. 5).

Le faire ensemble au service de l'émancipation

La ville travaille en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, via les directeurs et les professeurs des écoles. Elle s'inscrit dans de nombreux dispositifs nationaux pour lutter contre le décrochage scolaire, comme c'est le cas avec le PRE (Programme de réussite éducative), qui a pour objectif la mise en place d'une prise en charge individualisée et pluridisciplinaire des enfants et adolescents de 2 à 16 ans. Les associations sportives et culturelles qui émaillent le territoire sont essentielles dans la vie de la cité, pour le déploiement de projets, qu'ils soient sportifs ou culturels. Citadanse, coorganisateur du Hip-Hop Don't Stop Festival, la Maison de la poésie Rhône-Alpes, les Arts du récit qui ont organisé en décembre 47 séances de contes à destination des enfants des écoles maternelles, ou encore les clubs sportifs, tous sont des acteurs clés de la vie martinéroise. La ville collabore également avec

Angèle Varoquier Présidente de Ensemble et solidaires UNRPA*



L'association est née après la Seconde Guerre mondiale, sous l'appellation Les vieux de France. À cette époque, il y avait beaucoup de personnes âgées qui se retrouvaient sans revenus. L'association s'est alors mobilisée, avec d'autres acteurs, pour leur obtenir un niveau de vie décent. Aujourd'hui, l'un des objectifs est justement la défense des retraites et la préservation du pouvoir d'achat. Nous militons au niveau national. Les jeunes actifs sont également les bienvenus dans l'association, même si c'est vrai qu'il y a essentiellement des retraités avec une moyenne d'âge en augmentation. Nous sommes très actifs sur

le territoire. Nous participons à la préparation des Assises gériatologiques, à la mise en place du repas des personnes âgées à L'heure bleue, à la distribution des colis... Nous faisons remonter les problématiques que les retraités peuvent rencontrer et nous sommes un relais de ce qui se passe dans la commune, via nos permanences qui ont lieu tous les mercredis après-midi. On incite également les seniors à se rendre aux commémorations (hors période Covid) car cette transmission des mémoires nous semble essentielle. Nous organisons aussi des sorties et un voyage d'une semaine en partenariat avec l'ANCV**, permettant une prise en charge d'une partie du coût en fonction des revenus. Ce séjour est ouvert à toute personne de plus de 65 ans. Depuis la pandémie, nous appelons une fois par semaine nos adhérents, en complément de ce que fait le CCAS, pour voir si les personnes vont bien, ne se sentent pas trop isolées. // Propos recueillis par GC

*Union nationale des retraités et des personnes âgées.

**Agence nationale chèques vacances.

Informations : Angèle Varoquier, 06 68 69 69 38, permanences les mercredis après-midi de 14 h à 17 h au 16 avenue du 8 Mai 1945, face à la poste principale.

Antoine, association DemoTic



« DemoTic est une association de producteurs et d'usagers de services informatiques en logiciels libres. Dans le contexte d'une société de plus en plus numérisée, la maîtrise citoyenne des Tic* nous apparaît comme un enjeu démocratique universel.

Nous proposons des formations à l'utilisation des différents logiciels libres de multimédia, ou encore de prise en main d'un ordinateur avec un système libre Linux infographie et audiovisuel. En partenariat avec le CCAS, nous organisons par exemple des ateliers parents-enfants autour de l'usage du numérique. Nous échangeons sur les différentes problématiques que les familles peuvent rencontrer et proposons des solutions, des astuces. Nous expliquons aussi comment installer un bloqueur de publicités ou encore VLC, un logiciel libre pour lire différents supports vidéo. Ces ateliers parents-enfants sont aussi l'occasion de sensibiliser à l'usage d'Internet, d'être vigilants sur les sources d'informations. Éducation à l'image, réparation d'ordinateurs... nos champs d'intervention sont larges. Nous proposons aussi des ateliers informatiques pour les adultes, le jeudi de 16 h à 18 h à la maison de quartier Louis Aragon. Avec le programme Action publique 2022, qui a pour objectif, entre autres, d'atteindre 100 % de services publics dématérialisés à l'horizon 2022, cet accompagnement à l'usage des Tic est indispensable, notamment pour l'accès aux droits pour tous. // Propos recueillis par GC

*Techniques de l'information et de la communication.

d'autres communes sur différents projets. Dernièrement, Saint-Martin-d'Hères s'est engagée dans la charte du réseau territorial Agglo Sud-Est³. Celle-ci permet une mise en réseau des écoles de musique et des conservatoires du territoire. Six communes en font partie : Saint-Martin-d'Hères, Gières, Vizille, Eybens, Échirolles, Pont-de-Claix. Ce réseau conforte la collaboration existante et favorise la mutualisation des savoirs et des projets d'ampleur avec un leitmotiv : faire culture ensemble, afin que les habitants puissent avoir accès

à une offre de qualité et diversifiée. Tous ces acteurs contribuent au dynamisme de la ville, chacun mettant à contribution ses réseaux et son expertise au service des politiques publiques municipales. // GC

¹Union nationale des retraités et des personnes âgées.

²Association culture, loisirs, activités sportives seniors.

³Délibération adoptée lors du Conseil municipal du 26 janvier 2021.



Le Secours populaire français intervient dans les écoles de la ville, ici en 2019 à l'école Voltaire.

Christophe
Bresson



Adjoint
à l'environnement,
à la mobilité
et aux espaces publics

« Saint-Martin-d'Hères a une histoire particulière qui en fait une commune atypique par rapport à d'autres villes du territoire. Nous avons toujours privilégié l'internalisation des compétences quand nous le pouvons plutôt que de s'appuyer sur des prestataires extérieurs. Ce qui n'empêche pas de travailler avec des partenaires de confiance, des relations qui se tissent naturellement. Soit ils viennent vers nous pour nous proposer des collaborations, soit nous allons les chercher pour leur expertise. C'est le cas avec l'Alec sur les aspects environnementaux et énergétiques. À cela s'ajoute une troisième catégorie de partenaires telle que la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui nous interpelle sur une problématique et avec qui nous envisageons des actions comme l'étude de la faune sur le Murier. Une ville ne peut avoir toutes les compétences. Elle a besoin de s'appuyer sur différents acteurs afin de nourrir sa réflexion et d'avancer sur des projets. » //

Pierre
Guidi



Conseiller délégué
au développement
économique

« Les partenariats se tissent avec les acteurs économiques sur des aspects d'habitation mixte, mêlant commerces, logements sociaux et privés. Nous réfléchissons avec nos partenaires immobiliers sur la construction de la ville, et avec les commerçants locaux par rapport aux demandes des habitants. Cela a été le cas à l'écoquartier Daudet qui disposera d'une boucherie, d'une boulangerie et d'un petit marché de producteurs locaux. Nous souhaitons développer le marché Paul Eluard, renforcer l'existant. Nous travaillons sur l'espace public pour qu'il soit en adéquation avec les besoins des Martinérois. Les entreprises ont l'habitude de se tourner vers nous. Nous avons élaboré une "charte" développement durable avec 34 engagements obligatoires, d'autres au choix. Et ça marche ! Les promoteurs y trouvent des arguments de vente, une manière de présenter leurs projets en accord avec la volonté de la ville et les souhaits des habitants. Un urbanisme "concerté", en quelque sorte, et des relations saines où chacun est gagnant. » // Propos recueillis par LM



Diana Kdouh

Communistes et apparentés
diana.kdouh@saintmartindheres.fr

Projet Hercule de casse d'EDF : mobilisons-nous pour le maintien des tarifs régulés et le rétablissement du monopole public EDF !

Notre groupe, à l'initiative d'un vœu présenté en conseil municipal de février, se mobilise contre le projet Hercule de casse du service public d'électricité qui diviserait EDF en 3 entreprises : EDF bleu resterait 100 % public et continuerait à prendre en charge le plus coûteux : investissement, entretien du parc nucléaire et coûts de transport d'électricité. EDF azur aurait à charge les barrages hydrauliques, mais dont les concessions et notre sécurité seraient livrées aux sociétés privées. EDF vert comprendrait la commercialisation, la distribution et le renouvelable, serait privatisé et deviendrait, comme ses concurrents, un marchand privé revendant au prix maximum l'électricité nucléaire bon marché d'EDF Bleu. Les conséquences de ce projet pour les usagers : fin des tarifs régulés, hausse des prix (depuis l'ouverture à la concurrence, les tarifs ont déjà augmenté de 60 %), coupures d'électricité, rationnement, etc. Le monopole public d'EDF et les tarifs régulés, créés en 1946 par les communistes, sont des entraves au profit sur ce bien vital. J'appelle les Martinérois à se mobiliser pour exiger l'annulation des hausses des tarifs d'électricité, le maintien des tarifs régulés, la renationalisation à 100 % d'EDF, le rejet des directives européennes de marchandisation et le rétablissement du monopole public : seules conditions pour l'égalité de traitement entre les usagers et un service public d'électricité de qualité.



Jean Cupani

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Pandémie et projet Hercule

D'après l'Organisation mondiale de la santé, déjà 188 pays au moins sont concernés. Malheureusement, certaines personnes malintentionnées profitent de cette pandémie pour s'enrichir alors que d'autres mettent "la clé sous la porte". Le résultat c'est que les pauvres sont de plus en plus pauvres pendant que les plus riches continuent de s'enrichir. Que ce soit au niveau national ou au niveau local, la courbe du chômage ne fait qu'augmenter. Par ailleurs, au niveau national, alors même que les services publics continuent à être affaiblis par manque de moyens, le gouvernement essaie de démanteler des sociétés publiques ou para-publiques comme il l'a fait avec les autoroutes, la Poste et comme il a commencé avec la SNCF... Autant de réalités que nous avons toujours dénoncées. Mardi 23 février 2021, lors du Conseil municipal, tous les groupes de gauche ou apparentés ont voté le vœu contre la mise en place du projet Hercule qui veut détruire le service public de l'énergie (EDF). Nous, élu(e)s du parti socialiste, sommes contre ce projet Hercule et défendons la nationalisation d'EDF, car la plus grande partie de ses investissements, que ce soit les centrales nucléaires, les centrales électriques, les barrages et tant d'autres ont été financés avec les deniers publics donc avec nos impôts. Les élu(e)s socialistes de Saint-Martin-d'Hères s'opposent donc à la mise en place du projet Hercule.



Thierry Semanaz

Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Comment éviter une génération sacrifiée ?

Il y a un an, l'épidémie de Covid-19 s'apprêtait à bousculer nos vies. Premier arrêt brutal. Le deuxième confinement puis la mise en place du couvre-feu et la fermeture de pans entiers d'activités (événementiel, restaurants, bars...) nous ont révélé une catégorie de la population dramatiquement affectée : les 18-25 ans. En effet, sur notre territoire communal, que ce soit les Martinérois de naissance ou encore les étudiants, tous sont privés de cours en présentiel, de vie sociale, de stages ou d'accès aux petits boulots. Bref, quasiment tous les jeunes actifs sont dans l'impossibilité de décrocher un CDD ou un premier CDI. C'est terrible !! Je vous parle de cela car l'ensemble des lecteurs de *SMH ma ville* doivent prendre conscience de cet état de fait incontournable. Car, certes, le gouvernement a choisi de sauver des vies. Dont acte. Mais la réalité de la situation est la suivante : petite information à l'attention de nos aînés, les revenus des 18-25 ans ont chuté de moitié pendant qu'évidemment et c'est bien normal les retraites étaient constantes. Vous imaginez ? La solidarité doit jouer à plein. J'ai confiance en cette bienveillance collective. Parce qu'attention, malgré tous les outils mis en place pour essayer d'éviter cette génération sacrifiée, il est nécessaire et obligatoire que vous et nous, municipalité progressiste, nous soyons aux cotés de nos jeunes durablement pour éviter une situation économique catastrophique et que nos descendants soient dans un marasme total.

Minorité municipale

**Marie Coiffard**

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

**Claire Menut**

SMH demain

claire.menut@saintmartindheres.fr

La 5G est inutile socialement

Le 29 septembre 2020, le gouvernement a procédé à l'attribution des fréquences 5G aux opérateurs de téléphonie mobile sans aucun débat démocratique. Les implantations d'antennes ont démarré, dont une prévue au 20 bis rue Barnave à SMH.

Son déploiement va augmenter la consommation énergétique de l'ordre de 30 % et la consommation de ressources non renouvelables et terres rares nécessaires. Elle sera aussi l'occasion d'une accumulation de déchets électroniques polluants et peu recyclés. L'obsolescence programmée des appareils 4G est en route. La 5G va exiger un renouvellement complet des smartphones mais aussi d'éléments importants de l'infrastructure du réseau pour les particuliers et les entreprises. Les solutions aux grands problèmes de nos sociétés modernes (lutte contre la pauvreté, crise écologique, inégalités, accès à l'éducation ou à l'alimentation saine...), ne nécessitent pas l'usage de la 5G pour être mises en œuvre. Pour les usagers c'est l'annonce d'une substitution progressive des services publics notamment ceux liés à la Santé.

C'est pourquoi notre Groupe souhaite que notre commune se positionne clairement en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G en attendant le résultat des études sanitaires et environnementales. Dans l'immédiat nous devons refuser toute nouvelle autorisation d'installation d'antennes 5G sur la commune jusqu'à la publication de ces études et la démonstration de l'utilité sociale de la 5G.

**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

Un message positif et chaleureux pour les Martinerois

La période actuelle n'est évidente pour personne, elle touche tout le monde et tous les secteurs.

C'est pourquoi j'ai envie d'avoir un discours chaleureux et positif car c'est dans l'adversité que nous devons faire face, tenir bon et se rappeler des valeurs essentielles qui doivent constamment nous entourer : bienveillance, partage, entre-aide, rester en contact avec nos proches, respecter les règles sanitaires, gestes barrières et surtout faire preuve de solidarité. Nous devons penser à notre avenir, visualiser des améliorations, penser à notre planète en prenant sérieusement en compte l'écologie. Nous devons rester optimistes et relever ensemble les défis de sortir de cette crise sanitaire. Tous les moyens sont bons pour agir et ne pas rester inactifs : penser à votre santé, des idées pour retrouver nos proches et planifier des activités, penser à trouver une activité professionnelle plus adaptée en fonction de vos critères si vous êtes en recherche d'emploi, pratiquer une activité physique, manger sainement, lire, découvrir de nouvelles passions grâce à Internet, préparer vos nouveaux projets professionnels et concocter un retour en grande forme. C'est toujours bien évidemment facile à dire et certains rencontreront peut-être des freins à leurs idées mais il vaut mieux se focaliser sur les solutions que les problèmes. Je me tiens aux côtés de tous les Martinerois qui tout comme moi sont impatients de pouvoir retrouver une vie normale. SMH prend soin de toi.

Pourquoi se fatiguer ?...

Tous les Martinerois sont unanimes pour regretter l'absence d'un véritable cœur de ville. Mais au lieu de travailler avec la population sur un projet fédérateur, la Municipalité a fait le choix d'externaliser ce travail à un promoteur privé. Elle a choisi la facilité, au détriment du bien-être de la population.

La crise actuelle renforce la nécessité de déployer des politiques culturelles et de jeunesse plus ambitieuses que jamais. Mais la Municipalité a mis en place un cadre de politique culturelle dans la continuité de la précédente et pire, elle a coupé toutes les subventions de la MJC. Elle a choisi la facilité, au détriment de la culture et de la jeunesse.

Il devient plus que jamais nécessaire de développer les modes de transport doux. Mais la Municipalité a fermé la piste cyclable temporaire sur l'avenue Gabriel Péri dès que des commerçants ont manifesté leur mécontentement. Elle a choisi la facilité, au détriment de la lutte contre la pollution.

Parce qu'un nouveau groupe d'opposition s'est créé, l'équipe municipale a choisi de raccourcir les tribunes des différents groupes dans le SMH mensuel pour « *conserver la mise en page* ». Elle a choisi la facilité, au détriment de l'expression des divergences.

Si, comme nous, vous en avez assez de cette manière de faire de la politique, souhaitez dénoncer ces manières d'agir et surtout porter des idées innovantes, n'hésitez pas à nous contacter afin de participer à une opposition constructive.

**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Covid et logement : penser l'après confinement

Les inégalités de logement sont le premier révélateur des inégalités face au confinement.

Les différents attributs qui font du logement un espace de vie capable d'accueillir la vie familiale et la cohabitation prolongée, varient avec le milieu social. Selon leurs origines sociales, la proportion des ménages habitant en appartement qui dispose d'un espace vers l'extérieur (loggia, terrasse, balcon) passe du simple au double ; 10 m² séparent, en moyenne, la surface de ces logements. Le type de voisinage à proximité du logement conditionne plus largement l'expérience du confinement : les ménages d'ouvriers et d'employés vivent en proportion trois fois plus souvent que les ménages à dominante cadre à proximité de grands ensembles d'habitat social, et la vue depuis les appartements est très variable selon l'appartenance sociale. Au cours de leur journée, les classes populaires font plus souvent face à des bruits fréquents qui proviennent le plus souvent du voisinage. Inutile de préciser qu'en période de confinement, ces cris d'enfants, bruits de télé ou de bricolage sont exacerbés par l'occupation continue des logements. Il est urgent de débattre pour le monde d'après afin que le logement soit mis à contribution au service de votre santé.

Notre commune, avec 42 % de logements sociaux, dont ceux du campus, a l'opportunité d'agir, de définir, avec vous, une politique de logements adaptés aux crises à venir.

Mais le voudra-t-elle ?

COVID-19



**QUAND ON AIME SES PROCHES,
ON NE S'APPROCHE PAS TROP.**

Ensemble, restons prudents.



Économiste, chercheuse associée au CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux).

Un quart en moins (ed. La Découverte), c'est le titre d'un de ses ouvrages et une réalité, ce chiffre représentant l'écart moyen de rémunération entre une femme et un homme tout confondu. Spécialiste des questions d'égalité professionnelle, l'économiste Rachel Silvera revient sur ces faits toujours d'actualité.



Égalité salariale : « le “suspçon” de maternité les pénalise »

Dans votre ouvrage *Un quart en moins*, publié en 2014, vous évoquez, entre autres, les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Rachel Silvera : Les écarts salariaux ont la vie dure ! C'est toujours le cas en France, une femme perçoit entre 25,7 % et 28 % de moins qu'un homme quels que soient les diplômes, les compétences et les emplois occupés. Cette différence résulte de multiples facteurs, et même s'il n'existe pas une volonté délibérée de voir les femmes sous-payées en France, c'est un état de fait complexe qui implique de nombreuses mesures à mettre en œuvre. Statistiquement, un tiers d'entre elles exerce une profession à temps partiel et pour beaucoup d'entre elles, il s'agit d'emplois ne nécessitant pas un temps plein. Depuis les années 1990, le temps partiel a explosé car l'État a produit un effet pervers en incitant au temps partiel, grâce à des exonérations de cotisations sociales qui ont permis à de nombreuses entreprises d'en bénéficier. Dans la grande distribution, c'est criant de vérité. La charge de travail s'adapte en fonction des flux et de la demande, avec pour les hôtesse de caisse des horaires de travail atypiques et des salaires très faibles. Il y a également un temps partiel qui correspond à une demande des mères de famille pour pouvoir s'occuper de leurs enfants. Dans notre société, c'est surtout à elles que cette tâche incombe. De ce fait, les femmes ont plus tendance à accepter un mi-temps, faute de mieux.

Nos politiques nous parlent d'égalité, de mixité dans l'emploi. Concrètement, est-ce réellement le cas actuellement ?

Rachel Silvera : Il n'y a toujours pas de réelle mixité. Plus de la moitié des femmes actives se retrouve au sein de six professions seulement, contre le double pour les hommes. Les emplois occupés majoritairement par les femmes sont les plus dévalorisés et c'est d'ailleurs la seconde explication des inégalités salariales. Parmi ceux-ci, on retrouve le soin et l'accompagnement à la personne,

le commerce, l'administratif, l'enseignement (hors universités), le nettoyage... Ces professions sont souvent peu qualifiées et dévalorisées, sans visibilité, en dépit d'une nécessité cruciale, particulièrement révélée par la pandémie. Dans l'imaginaire collectif, ce ne serait pas de “vrais” métiers, mais des compétences “naturelles” venant dans le prolongement de ce que font déjà beaucoup de femmes au sein de leur foyer. En réalité ce n'est pas le cas et ces emplois doivent être revalorisés et reconnus à leur utilité sociale.

Existe-t-il un plafond de verre concernant les femmes les limitant dans la progression de leur carrière ?

Rachel Silvera : Plus le poste est prestigieux, moins il y a de femmes. Cette constatation tend à s'atténuer avec l'évolution des mentalités et l'essor de leurs diplômes. Elles subissent néanmoins des contraintes terribles. En entreprise, la plupart d'entre elles ne font pas la même carrière que les hommes. Au bout de 20 ans, un écart se creuse : moins d'accès aux promotions ou aux avancements, et ce, même au sein de la fonction publique, en raison des congés maternité. Le “suspçon” de maternité les pénalise ! Entre 30 et 40 ans, dans les grands groupes c'est là que se joue généralement une carrière, et à cette période il y a ce que l'on pourrait dénommer “la vallée des enfants” où les femmes affichent souvent moins de disponibilités. Pourtant la loi prévoit que, durant la période du congé maternité, les femmes bénéficient des mêmes évolutions de carrière que leurs collègues...

Comment se situe la France en matière d'égalité par rapport à ses voisins occidentaux ?

Rachel Silvera : La France se situe dans la moyenne, mais fait cependant moins bien que les pays nordiques, notamment l'Islande ou encore le Québec où il existe une loi sur l'équité salariale. Celle-ci vise à corriger les écarts de rémunération par la comparaison d'emplois à prédominance masculine et féminine et de valeur égale. Je crois beaucoup en ce type de législation. // Propos recueillis par LM

Politique culturelle 2020-2026 : place aux jeunes

Dévoilée lors du dernier Conseil municipal, la stratégie cadre portant sur la politique culturelle de la ville pour ce mandat met au cœur de ses priorités les jeunes, tout en encourageant le développement de la démocratie culturelle, des partenariats et de son accessibilité à tous. Explications.

Démocratiser l'accès à la culture, la placer sous le signe de l'émancipation et renforcer les liens avec les acteurs culturels du territoire, tels sont les enjeux de la stratégie cadre concernant la politique culturelle de la ville pour 2020-2026. Elle place la jeunesse au centre, avec, comme ambition, d'encourager "la démocratie culturelle" afin de favoriser l'inclusion de tous, dès le plus jeune âge. Une stratégie cadre présentée dans un contexte particulier en raison de la pandémie qui a lourdement impacté ce secteur. D'où la nécessité de repenser les activités tout en prenant en compte les différentes initiatives qui sont nées pendant cette période. Il y aura un "avant" et un "après" et c'est bien là tout l'enjeu de la nouvelle politique culturelle pour les six prochaines années.

Des objectifs clairement identifiés

Saint-Martin-d'Hères ne part pas de rien ! Depuis de nombreuses années, la commune soutient une activité culturelle dense



L'ouverture de la saison de Saint-Martin-d'Hères en scène a pu avoir lieu le 24 septembre 2020.

à travers ses nombreux équipements, de Saint-Martin-d'Hères en scène en passant par l'Espace Vallès, la Médiathèque, Mon Ciné et le CRC Erik Satie qui participent au rayonnement du territoire à l'échelle métropolitaine et au-delà ! Cette délibération cadre s'inscrit dans cette dynamique en accentuant encore les actions autour de quatre axes : diversifier l'offre en direction des jeunes ; encourager la "démocratie culturelle" par une démarche favorisant l'inclusion et l'implication des Martinérois ; améliorer l'accès à la culture ; intensifier les partenariats et les coopérations. En parallèle, la municipalité a renouvelé son soutien au monde culturel touché par la crise sanitaire. Elle a indemnisé les spectacles programmés de novembre à décembre 2020 pour un montant global de 20 400 € et poursuit le remboursement des billets des saisons culturelles 2019-2020 et 2020-2021. Un coup de pouce salvateur ! // LM

VIRGINIE ROMEDENNES



Administratrice de la C^{ie} des O

"Notre spectacle Le Garage à Papa, programmé le 7 novembre, n'a pu se tenir au vu du contexte. Saint-Martin-d'Hères nous a non seulement indemnisés totalement le spectacle comme s'il avait été joué, mais aussi proposé un report de date alors qu'elle n'a aucune obligation. C'est suffisamment rare pour être souligné. Cela permet de soutenir la création artistique et les intermittents du spectacle. C'est avec plaisir que nous reviendrons jouer à Saint-Martin-d'Hères dès la prochaine saison !"

Médiathèque municipale

LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE

POUR LES PETITES ET LES GRANDES OREILLES EXCLUSIVEMENT EN LIGNE

Dès le 26 janvier sur :
Des vidéos préparées par les bibliothécaires, des sélections d'applications, de la musique, du conseil de podcasts, une lecture et des chansons pour les petits.

biblio.sitpi.fr

Médiathèque ESPACE P. LANGEVIN
27 place Paul Marm
Tél. 04 78 42 24 86

Médiathèque ESPACE A. MALRAUX
75 av. Marcel Cachin
Tél. 04 78 42 24 81

Médiathèque ESPACE G. PÉRI
16 av. P. Brocas
Tél. 04 78 42 23 83

Médiathèque ESPACE R. ROLLAND
5 av. Roman Rolland
Tél. 04 78 24 24 07

Ouvrez grand vos oreilles !

Depuis le 26 janvier, la Quinzaine du numérique version spéciale, « Pour les petites et les grandes oreilles » propose en ligne, pandémie oblige, tout un ensemble de supports ludiques afin de poursuivre cette manifestation emblématique coûte que coûte, et ainsi maintenir les liens déjà tissés avec les habitants. Des vidéos mitonnées par les médiathécaires, un Café musical accessible à tous sont en ligne sur le site culturel de la ville. Mais on peut tout aussi bien y trouver

une sélection d'applications, de la musique pour tous les goûts, des lectures à haute voix, des podcasts à télécharger, une sélection de chansons et de comptines pour les plus petits, à écouter sur la Lunii*. Chacun peut librement visionner et écouter toutes ces surprises, en flashant avec son smartphone le QR code imprimé sur les marque-pages ou les flyers mis à la disposition du public dans les quatre espaces de la médiathèque. Des contenus qui resteront longtemps

en ligne, afin que toutes et tous puissent en bénéficier et ainsi passer confortablement installés chez soi, d'agréables moments de distraction ou d'instruction, selon ses goûts et... ses disponibilités. // KS

*Boîte à histoires numérique et interactive, sans écran, destinée aux petits dès 3 ans, disponible au prêt à la Médiathèque.

Pour aller plus loin
www.biblio.sitpi.fr
Site culturel de la ville à l'onglet "pratiquer" puis "multimédia".

Des "Jeunes programmeurs" à Mon Ciné

Mon Ciné lance le projet "Jeunes programmeurs".

Le concept ? Fédérer un groupe de jeunes âgés de 15 à 25 ans, en les associant à la vie d'un film, de sa programmation jusqu'à l'animation du débat qui accompagne sa diffusion. Une première réunion d'information s'est tenue le 2 février dans la salle du Conseil municipal.

Près d'une trentaine de passionnés de cinéma étaient au rendez-vous.

« Qui s'est déjà rendu dans un festival de cinéma ? Qui est abonné à la chaîne le Fossoyeur de films ? Qui a déjà vu un film avec Jean-Pierre Bacri ?... » c'est par une série de



questions posées par l'équipe de Mon Ciné que la réunion a démarré... telle une immersion dans l'univers du 7^e art !

Après une présentation du cinéma municipal, Simon, médiateur culturel, a détaillé les objectifs du projet, en partant d'un constat : les jeunes délaissent les salles de cinéma, d'où ce choix de les rendre actifs dans la programmation. Le groupe choisira un film à diffuser issu d'une liste proposée,

organiser le débat et les animations autour de la projection, choisira les intervenants. En parallèle, ils pourront assister à des avant-premières ou encore participer ponctuellement aux différents événements organisés par Mon Ciné. Échanger, découvrir les dessous du 7^e art, apporter leur regard, « le groupe aura une grande marge d'autonomie, de créativité pour construire ce projet », insiste la responsable de Mon

Ciné. « Je suis emballé par l'idée, j'ai envie de tenter l'aventure. Je suis déjà bénévole à la Belle électrique, le secteur culturel m'intéresse particulièrement, j'envisage de travailler dans ce domaine », explique Enzo, étudiant, tout en remplissant une fiche de préinscription. Tandis que Matilda semble déjà convaincue, « ce projet m'intéresse tant personnellement que professionnellement ». Quant à Gabriel, étudiant en cinéma, « c'est l'opportunité de découvrir concrètement le secteur du cinéma, en complémentarité

« Ce projet m'intéresse tant personnellement que professionnellement. »

avec mes cours théoriques », d'autant plus intéressé qu'avec son ami Alban, jeune photographe, lui aussi motivé pour intégrer le projet, « nous réalisons des courts-métrages. » Une première réunion qui semble avoir déjà fait de nombreux adeptes... À suivre ! // GC

Des ateliers d'initiation à la culture et à l'art

Par une volonté politique constante depuis le début de la pandémie, la ville fait en sorte de remplacer, autant que possible, les activités auparavant assurées en présentiel, par des solutions innovantes, notamment dans le domaine culturel et artistique.

Ainsi, pour les 30 ans de l'Espace Vallès, tout un panel d'activités ludiques et festives avec le public avaient été prévues pour jaloner cette année spéciale. Comme elles n'ont pu se dérouler de la manière prévue initialement, en recevant les élèves des écoles élémentaires et du collège in situ pour leur faire découvrir les expositions, une médiatrice chargée de mission en éducation culturelle a été recrutée pour l'année scolaire 2020-2021 afin de surseoir à ce manque et amener l'art, dans un mouvement inverse, au sein même de l'école. Alice Assouline est une artiste reconnue qui s'intéresse plus spécialement au règne animal et à ses interactions avec l'humain, ainsi



Atelier à l'école élémentaire Paul Langevin, présentation du travail de France Cadet sur les espèces animales disparues.

qu'aux contes et autres légendes plus ou moins teintés d'étrange. Armée de ses expériences artistiques et avec sa formation à la pédagogie de l'art, elle accompagne les enseignants afin de présenter, au cœur des établissements scolaires, des projets et des thématiques de travail en vue de sensibiliser les enfants et les adolescents à la nécessité et aux subtilités de l'art contemporain. Elle est ouverte, sur simple demande,

à tout projet en partenariat avec les enseignants du primaire comme du secondaire. Son travail consiste à accompagner chaque élève afin de le pousser hors de sa zone de confort, et ainsi mettre en action une démarche artistique participative au profit de tous. // KS

Plus d'infos : Espace Vallès - 04 76 54 41 40.

La Croix bleue des Arméniens de France

Une association humaniste

Aide humanitaire, promotion de la culture et de la langue arménienne, la Croix bleue des Arméniens de France, section Ani, reconnue d'utilité publique, propose un large panel d'activités. Tour d'horizon.

Située 40 avenue Ambroise Croizat, dans le quartier de la Croix-Rouge, où se sont installés, dès 1920, les immigrés arméniens venus d'Anatolie orientale, puis ceux venus du Proche-Orient, la Croix bleue des Arméniens de France, section Ani, réunit une quarantaine d'adhérents et autant de sympathisants. Le nom de la section, Ani, fait référence à l'ancienne capitale de l'Arménie des Bagratides. Surnommée "capitale de l'an mille" et "ville aux mille et une églises", cette cité médiévale a été abandonnée au XIV^e siècle, elle est aujourd'hui en ruine. Les membres de la Croix bleue des Arméniens de France sont majoritairement des femmes, bénévoles. L'association est



Quelques membres de l'association, ici lors de la Fête de Pâques.

DR - Photo d'archives.

ouverte à tous ceux qui désirent contribuer à ses actions.

Une association humanitaire

Venir en aide à ceux qui en ont besoin, en Arménie, en Syrie, au Liban, au Haut-Karabakh... « Nous portons de nombreuses actions humanitaires pour aider les réfugiés, les personnes malades, les enfants... Nous avons délivré des aides au Liban, après la terrible explosion de Beyrouth », explique Chaké Sahagian, présidente de la section. Et d'ajouter, « notre section participe à l'aide fournie aux réfugiés du Haut-Karabakh, grâce à des collectes, des dons. La ville de Saint-Martin-d'Hères

a apporté son soutien en accordant une subvention de 2 000 €*. Vêtements, produits alimentaires, médicaments collectés sont transportés en Arménie. Sur place, des correspondants se chargent de la distribution aux réfugiés. »

Promouvoir la langue et la culture arméniennes

En parallèle, l'association mène des actions autour de la promotion de la langue et de la culture arméniennes. « Hors période de pandémie, des cours de langue arménienne sont délivrés trois heures par semaine. Nous avons une vingtaine d'inscrits de tous âges. » La Croix bleue des Arméniens de France participe

à de nombreuses animations organisées par la ville. « Nous sommes présents sur le Marché de Noël ou encore à Parc en Fête ! » Dans cette période de pandémie, où de nombreuses personnes souffrent d'isolement, l'association se fait fort de maintenir du lien social en favorisant les échanges à distance (téléphone, échanges par visioconférence). « Nous avons dû annuler un certain nombre de manifestations, comme la conférence "Destins croisés, trois siècles de relations arméno-franques". Elle sera reprogrammée dès que possible. » En revanche, l'auteur et philosophe Maurice Dolmadjian a pu présenter, en février, son livre *Meurs et deviens*, autour de l'histoire du génocide arménien.

La Croix bleue continue d'œuvrer en essayant de maintenir certaines activités et espère reprendre ses conférences, repas partagés, manifestations... pour faire découvrir toute la richesse de la culture arménienne... // GC

*La délibération a été adoptée lors du Conseil municipal du 23 novembre 2020, qui rappelle l'attachement de la ville au peuple arménien.

La capoeira, un art martial qui se danse !



La capoeira est un art martial afro-brésilien ayant des similitudes avec les techniques de combat des peuples africains du temps de l'esclavage au Brésil. Elle se distingue des autres arts martiaux par son côté ludique et acrobatique. Elle est jouée (ou luttée) à différents niveaux du sol et à différentes vitesses, le plus souvent accompagnée par des instruments, des chants et des frappements de mains. Dans la capoeira originelle, les éléments culturels africains de luttes traditionnelles

entretenues par les esclaves étaient prosrites par les colons portugais. Les esclaves les occultaient donc en leur donnant l'apparence de danses folkloriques autorisées. Des formes similaires, aussi bien dans les gestes que dans les rythmes, existent dans la plupart des pays concernés par la colonisation et la traite négrière.

L'association Action jeunesse culture martinénoise, qui dépend de l'antenne Abada Capoeira de l'Isère, est présidée par Caroline Garapin. « À l'époque, je vivais à Moirans où l'association a vu le jour, suite à un voyage culturel au Brésil dans le cadre du lycée. C'est ainsi que j'ai été en contact la première fois avec cette discipline au cœur d'un quartier de favelas à Barra Mansa dans l'État de Rio. Cette discipline sportive est un formidable outil pédagogique que nous promouvons via des stages, des interventions, et des cours dans les écoles de la ville, lors des temps péri et extrascolaires notamment. Nous intervenons également au

centre de loisirs du Murier et nous avons fait des démonstrations en public lors de l'Été en place. Notre activité comporte plusieurs volets : social, de santé, solidaire et même un sur l'alimentation. Nos cours sont ouverts à tous y compris aux personnes porteuses de handicap ». L'association compte 150 adhérents à raison d'une parité parfaite entre femmes et hommes. Les cours, pour les enfants et les adultes, sont dispensés par un professeur brésilien qui vit en France depuis 10 ans. « Ce sport dansé est intergénérationnel, le plus vieux des adhérents ayant 60 ans. Chacun participe en apprenant la totalité de la discipline c'est-à-dire chant, instrument et mouvements » ajoute-t-elle. Avec son entrée aux Jeux olympiques de Rio en 2016 cette discipline originale... et physique n'est pas près de disparaître ! // KS

Plus d'infos :
association Action jeunesse culture - ABADA Capoeira 38 - Chez Madame Caroline Garapin 40 rue Edmond Rostand - 06 77 01 14 99.

Patrimoine

L'histoire s'inscrit dans la ville

De ses prémices, sur le coteau de la colline du Murier où se situait une halte le long de la voie romaine reliant Cularo à Briançon, Saint-Martin-d'Hères possède une histoire riche qui s'illustre à travers son patrimoine. Au Moyen Âge, la résidence estive du Château de la plaine de l'évêque de Grenoble cède sa place au couvent du Bon Pasteur (1). En 1488, l'ecclésiaste, oncle de Pierre Terrail de Bayard, fit réaliser le couvent des Minimes (2) où la dépouille du célèbre chevalier fut déposée à sa mort en 1524. L'ancienne mairie (3) est créée dans les années 1880. Édifié en 1875 sur le territoire de Gières, le fort du Murier se voit compléter par deux batteries d'artillerie dites "batteries hautes" constituées de traverses-abris en arches maçonnées. Des vestiges encore visibles (4) malgré une végétation qui a tendance à reprendre ses droits. Au fil du temps, la cité grandit et connaît son premier développement industriel au XIX^e siècle. Des maisons ouvrières fleurissent avec l'implantation de la biscuiterie Brun et de l'équipementier hydrauliques et mécaniques Neyret-Beylier (futur pôle de vie Neyrpic). Afin de loger leurs employés, les patrons construisent des logements tels que ceux de la cité Portail Rouge (5). La Cerisaie (6) conçue par l'architecte Serge Renaudie, fils de l'urbaniste Jean Renaudie à l'origine des bâtiments du quartier éponyme, symbolise le renouveau architectural des années 1980. Des monuments qui témoignent de l'histoire martinéroise comme des souvenirs d'un passé parfois méconnu, mais jamais oublié, forgeant tout le caractère et les valeurs de la commune. // LM



6.



2.



1.



4.



5.



3.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2021
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.
Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les Maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des Maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.

Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h
- À la permanence de soins, sur rendez-vous,
44 rue Henri Wallon (Service d'aide et de soins
à domicile). Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).

Horaires d'hiver :

- du lundi au vendredi de 9 h 30
à 12 h et de 13 h à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 17 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Comment postuler aux emplois d'été 2021

La ville propose des emplois d'été aux jeunes Martinérois en recherche d'activité salariée durant leurs vacances. Les postes proposés sont :

- Agents de service (restauration et entretien), gardiens du centre (uniquement le week-end, travaux de maintenance), du 7 juillet au 31 août dans les centres de loisirs du Murier, de Paul Langevin et d'Henri Barbusse.
- Agents de vestiaires, agents d'entretien des plages, du 19 juin au 29 août, à la piscine municipale.

Les postulants devront obligatoirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés. L'imprimé de candidature est à retirer à la direction des ressources humaines, 34 avenue Benoît Frachon, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi toute la journée. Le délai de dépôt des candidatures étant fixé impérativement au 31 mars 2021, il est recommandé de postuler rapidement. Les demandes des candidats n'ayant encore jamais travaillé dans les services municipaux pendant l'été seront examinées en priorité.

Par ailleurs, les personnes titulaires du Bafa ou en cours de formation, intéressées par l'animation et l'encadrement des enfants et des adolescents pendant la période estivale, devront adresser une lettre de motivation à Monsieur le maire, service animation-enfance, accompagnée d'un CV ou par mail : recrutement.animation@saintmartindheres.fr avant le 31 mars 2021. //



AIDE & SOINS à domicile

PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58

www.adpa38.fr

Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

Le Département de l'Isère soutient ses commerces



VOS COMMERÇANTS SONT OUVERTS SUR :

www.enbasdemarie.fr



Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous
connaître dans
SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

VOS MARCHÉS !

vous en font voir
de **toutes** les

COULEURS

>> **Chamberton**
(rue Federico Garcia Lorca)
MERCREDI
ET SAMEDI

>> **Croix-Rouge**
JEUDI
ET DIMANCHE

>> **Paul Éluard**
MARDI
ET VENDREDI

Maraîchers, fromagers,
charcutiers-traiteurs...
les commerçants non
sédentaires sont à votre
service, près de chez
vous, tous les jours
de la semaine*



*les marchés à l'exception du lundi



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

TU AS ENTRE 12 ET 18 ANS ? **TA PAROLE EST DANS LA PLACE !**



18:00

POSE TES QUESTIONS aux ÉLUS DE LA VILLE.

Le conseiller municipal à la jeunesse répondra
à tes questions en **Instagram Live !**

Ok, c'est quand et où ce live ? 😊

Le **vendredi 26 mars à 18 h**

@pole_jeunesse_smh

Et comment je leur pose mes questions ?

Par **MP** à **@pole_jeunesse_smh**
avant le **jeudi 25 mars à midi** 😊

Infos Pôle jeunesse **04 76 60 90 64**